

ProSep Inc.
(auparavant TORR Canada Inc.)
États financiers consolidés intermédiaires non vérifiés
pour le trimestre terminé le
31 mars 2008

ProSep Inc.
(auparavant TORR Canada Inc.)
États consolidés de la perte et de la perte étendue
Pour les trimestres terminés les 31 mars 2008 et 2007
(non vérifiés)

	Trimestre terminé le	
	2008	2007
	\$	\$
Produits (note 15)	9,117,043	16,414,696
Coût des marchandises vendues (note 10)	6,464,487	16,997,934
Marge brute	2,652,556	(583,238)
Charges		
Frais de vente et de commercialisation	561,064	396,448
Frais de recherche et développement	303,205	120,440
Frais généraux et administratifs	2,229,348	763,622
	3,093,617	1,280,510
	(441,061)	(1,863,748)
Perte de valeur liée à l'investissement dans les PCAC (note 4)	450,000	-
Frais financiers (revenus), net (note 11)	1,958,870	(118,015)
Amortissement (note 11)	363,857	117,353
Perte avant impôts sur les bénéfices	(3,213,788)	(1,863,086)
Provision pour impôts exigibles	205,168	-
Recouvrement d'impôts futurs	(81,142)	-
Impôts sur les bénéfices	124,026	-
Perte nette et perte étendue	(3,337,814)	(1,863,086)
Nombre moyen pondéré d'actions	62,556,566	46,698,710
Perte de base et diluée par action (note 9)	(0,05)	(0,04)

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

ProSep Inc.
(auparavant TORR Canada Inc.)
Bilans consolidés
Au 31 mars 2008 et au 31 décembre 2007
(non vérifiés)

	31 mars	Véifié 31 décembre
	2008	2007
	\$	\$
Actifs		
Actifs à court terme		
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 12)	7,720,541	8,662,634
Liquidités soumises à des restrictions	1,054,575	1,055,846
Débiteurs (note 3)	13,822,823	11,299,053
Frais de contrats reportés	66,323	66,048
Stocks	544,326	615,430
Charges payées d'avance	694,089	418,222
Instruments financiers dérivés (note 13)	-	12,450
	23,902,677	22,129,683
Placement à long terme (note 4)	6,750,000	7,200,000
Biens et équipement	1,951,958	2,093,671
Écart d'acquisition	20,407,126	20,407,126
Actifs incorporels	8,361,079	8,530,759
Actifs d'impôts futurs	39,196	72,596
	61,412,036	60,433,835
Passifs		
Passif à court terme		
Facilité de crédit bancaire (note 6)	5,316,129	10,602,541
Créditeurs et charges à payer (note 5)	16,853,051	15,765,232
Produits reportés	430,535	349,515
Instruments financiers dérivés (note 13)	227,548	-
Tranche de la dette à long terme échéant à moins d'un an	1,844,226	1,660,518
	24,671,489	28,377,806
Intérêts à payer	651,493	651,493
Dette à long terme liée au placement à long terme (notes 4 et 6)	7,200,000	-
Dette à long terme	11,969,747	11,178,087
Passif d'impôts futurs	1,048,250	1,162,791
Obligation au titre des prestations constituées (note 7)	400,866	391,650
	45,941,845	41,761,827
Capitaux propres		
Capital-actions	55,144,398	55,144,398
Surplus d'apport	10,268,723	10,132,726
Déficit	(49,942,930)	(46,605,116)
	15,470,191	18,672,008
	61,412,036	60,433,835

Approuvé par le conseil d'administration

« **Jacques L. Drouin** » Jacques L. Drouin, administrateur

« **Gérard Caron** » Gérard Caron, administrateur

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

ProSep Inc.
(auparavant TORR Canada Inc.)
États consolidés des déficits
Pour les trimestres terminés les 31 mars 2008 et 2007
(non vérifiés)

	Trimestre terminé le	
	31 mars	
	2008	2007
	\$	\$
Déficit, au début de la période	(46,605,116)	(33,870,076)
Perte nette et perte étendue	(3,337,814)	(1,863,086)
Solde, à la fin de la période	(49,942,930)	(35,733,162)

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

ProSep Inc.
(auparavant TORR Canada Inc.)
États consolidés du surplus d'apport
Pour les trimestres terminés les 31 mars 2008 et 2007
(non vérifiés)

Trimestre terminé le 31 mars 2008

	Rémunération à base d'actions	Bons de souscription	Droit de conversion des titres d'emprunt	Total du surplus d'apport
	\$	\$	\$	\$
Surplus d'apport au 31 décembre 2007	2,066,473	7,433,980	632,273	10,132,726
Rémunération à base d'actions (note 8)	135,997			135,997
Surplus d'apport au 31 mars 2008	2,202,470	7,433,980	632,273	10,268,723

Trimestre terminé le 31 mars 2007

	Rémunération à base d'actions	Bons de souscription	Droit de conversion des titres d'emprunt	Total du surplus d'apport
	\$	\$	\$	\$
Surplus d'apport au 31 décembre 2006	1,264,874	6,633,550	843,031	8,741,455
Rémunération à base d'actions (note 8)	175,043		-	175,043
Charge de désactualisation des bons de souscription des titres d'emprunt convertibles		63,227		63,227
Surplus d'apport au 31 mars 2007	1,439,917	6,696,777	843,031	8,979,725

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

ProSep Inc.
(auparavant TORR Canada Inc.)
États consolidés des flux de trésorerie
Pour les trimestres terminés les 31 mars 2008 et 2007
(non vérifiés)

	Trimestre terminé le	
	31 mars	
	2008	2007
	\$	\$
Activités d'exploitation		
Perte nette et perte étendue	(3,337,814)	(1,863,086)
Éléments sans effet sur la trésorerie		
Rémunération à base d'actions	135,997	175,043
Amortissement des biens et de l'équipement	194,181	90,167
Amortissement des actifs incorporels	169,676	27,187
Charge de désactualisation des intérêts	61,731	184,367
Intérêts courus sur le placement à long terme	-	22,429
Diminution de la juste valeur du placement en PCAC	450,000	-
Charge de retraite	9,216	-
Impôts futurs	(81,142)	-
Variation de la juste valeur des instruments financiers dérivés	239,998	(25,850)
Perte de charge latente	1,484,719	-
	(673,438)	(1,389,743)
Variation des éléments du fonds de roulement d'exploitation hors caisse	(211,863)	(2,975,876)
	(885,301)	(4,365,619)
Activités d'investissement		
Acquisition de biens et d'équipement	(52,465)	(269,031)
	(52,465)	(269,031)
Activités de financement		
Variation de la dette bancaire	-	1,111,113
Remboursement de la dette à long terme	(4,327)	(572)
Émission de capital-actions	-	1,667
	(4,327)	1,112,208
Incidence du taux de change sur la trésorerie	108,819	-
Diminution de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	(1,050,912)	(3,522,442)
Trésorerie et équivalents de trésorerie au début	8,662,634	25,922,238
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la fin	7,720,541	22,399,796

Information additionnelle – se reporter à la note 12

Les notes complémentaires font partie intégrante des présents états financiers consolidés.

ProSep Inc.

(auparavant TORR Canada Inc.)

Notes complémentaires aux états financiers consolidés (non vérifiées)

Pour les trimestres terminés les 31 mars 2008 et 2007

1. Constitution en société et description des activités

Les états financiers consolidés intermédiaires non vérifiés ont été préparés conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada (PCGR) qui s'appliquent aux états financiers intermédiaires, selon les mêmes conventions comptables que celles qui sont présentées à la note 2 des états financiers consolidés de la période terminée le 31 décembre 2007.

Les états financiers intermédiaires devraient être lus conjointement avec les plus récents états financiers consolidés annuels.

2. Conventions comptables

2.1 Modifications des conventions comptables

Au premier trimestre de l'exercice financier 2008, la Société a adopté trois nouveaux chapitres du *Manuel de l'Institut Canadien des Comptables Agréés (ICCA)*. L'adoption des nouvelles directives n'a pas eu d'incidences importantes sur les résultats, la situation financière et les flux de trésorerie de la Société.

a) Instruments financiers - information à fournir

Chapitre 3862, Instruments financiers – informations à fournir. Ce chapitre décrit les informations à fournir relativement à l'importance des instruments financiers en ce qui concerne la situation financière et la performance financière de l'entité ainsi que la nature et l'ampleur des risques découlant des instruments financiers auxquels l'entité est exposée et la façon dont l'entité gère ces risques.

En vertu de ce chapitre, la Société doit présenter une analyse de sensibilité du risque de liquidité, du risque de crédit, du risque de change, du risque de taux d'intérêt et du risque de marché. Pour l'exercice au cours duquel elle adopte le présent chapitre, elle n'est pas tenue de présenter de manière comparative les informations à fournir concernant la nature et l'ampleur des risques relatifs aux instruments financiers.

b) Instruments financiers - présentation

Chapitre 3863, Instruments financiers – présentation. Ce chapitre établit des normes de présentation pour les instruments financiers et les dérivés non financiers. L'adoption de ce chapitre n'a pas eu d'incidences importantes sur les états financiers consolidés.

c) Informations à fournir concernant le capital

Chapitre 1535, Informations à fournir concernant le capital. Ce chapitre établit les normes concernant les informations à fournir sur le capital d'une entité et la façon dont il est géré afin de permettre aux utilisateurs des états financiers d'évaluer les objectifs, les politiques et les procédures de gestion du capital de l'entité. En vertu de ce chapitre, l'entité doit produire des données quantitatives synthétiques sur les éléments inclus dans la gestion du capital, indiquer si elle s'est conformée au cours de la période aux exigences en matière de capital auxquelles elle est soumise en vertu de règles extérieures et, si elle ne s'est pas conformée aux exigences en question, en présenter les conséquences.

L'adoption de ce chapitre requiert que l'information sur la gestion du capital soit maintenant incluse dans les notes aux états financiers consolidés. Cette information est présentée à la note 14, Gestion du capital.

d) Stocks

Le 1^{er} janvier 2008, la Société a adopté le chapitre 3031, Stocks. Ce chapitre fournit des lignes directrices sur la détermination du coût et sa comptabilisation ultérieure en charges, y compris toute dépréciation de la valeur nette de réalisation, ainsi que sur les méthodes de détermination du coût qui sont utilisées pour imputer les coûts aux stocks.

L'adoption de ce chapitre n'a pas eu d'incidences importantes sur les états financiers consolidés.

e) Normes internationales d'information financière

L'ICCA prévoit passer des PCGR du Canada aux Normes internationales d'information financière (NIIF) au cours d'une période de transition qui devrait prendre fin en 2011. L'incidence de la transition aux NIIF sur les états financiers de la Société ne peut être déterminée pour le moment.

ProSep Inc.

(auparavant TORR Canada Inc.)

Notes complémentaires aux états financiers consolidés (non vérifiées)

Pour les trimestres terminés les 31 mars 2008 et 2007

3. Débiteurs

	31 mars	31 décembre
	2008	2007
	\$	\$
Créances clients	4,309,866	4,645,219
Débiteurs non facturés	9,002,133	5,788,413
Taxes sur les ventes et autres	510,824	865,421
	13,822,823	11,299,053

Les débiteurs non facturés correspondent aux produits gagnés pour lesquels une facture n'a pas encore été préparée.

4. Placement à long terme

Le placement à long terme se compose de papier commercial adossé à des créances de tiers (« PCAC ») acquis le 12 juillet 2007. D'une valeur nominale de 9 000 000 \$, il était coté R1 (élevé) par Dominion Bond Rating Services (« DBRS ») au moment de l'achat, soit la plus haute cote de crédit pour du papier commercial. Ce placement avait été classé comme détenu à des fins de négociation, et une juste valeur marchande de 8 963 910 \$ avait été inscrite en lien avec lui. Au cours du mois d'août 2007, le marché du PCAC a connu des problèmes de liquidité. Par conséquent, dans certains cas, quelques programmes tiers canadiens ont été incapables de réunir, à l'échéance du papier commercial, les fonds provenant de nouvelles émissions et n'ont donc pu refinancer le papier commercial échu. La date d'échéance du PCAC en circulation de 9 000 000 \$ était le 14 août 2007, et le montant dû est demeuré impayé.

Le 16 août 2007, un groupe représentant des banques, des fournisseurs d'actifs et d'importants investisseurs ont fait une annonce selon laquelle ils avaient conclu un accord de principe concernant une proposition à long terme et un accord temporaire visant la conversion du PCAC en billets à long terme échéant au plus tôt aux dates d'échéance prévues des actifs sous-jacents. Le 6 septembre 2007, un comité de restructuration pancanadien composé d'importants investisseurs a été formé. Le comité a été créé pour proposer une solution aux problèmes de liquidité concernant le PCAC et a retenu les services de conseillers juridiques et financiers afin qu'ils encadrent le processus de restructuration proposé. Le 16 octobre 2007, une annonce indiquant que le comité prévoyait que la restructuration serait achevée au plus tard le 14 décembre 2007 a été faite. Le PCAC dans lequel la Société a investi n'a pas été négocié sur un marché actif depuis la mi-août 2007 et il n'est pas coté sur le marché à l'heure actuelle, car rien ne garantit que les actifs ne seront pas soumis à des restrictions dans un délai de 365 jours. En conséquence, la Société a classé son PCAC à titre de placement à long terme.

Le 23 décembre 2007, le comité de restructuration pancanadien a annoncé un accord de principe visant à restructurer le PCAC émis par 20 fiducies. Selon l'accord proposé, les détenteurs de PCAC échangeront leur papier contre des billets à taux variable dont les échéances sont fondées sur celles du PCAC sous-jacent. Ces billets seront conçus de telle manière que tous les flux de trésorerie disponibles des fiducies seront versés aux détenteurs des billets.

Le 17 mars 2008, la Cour supérieure de justice de l'Ontario a accepté la demande du comité en vertu de la *Loi sur les arrangements avec les créanciers des compagnies (LACC)* visant l'établissement d'une procédure d'approbation du plan de restructuration par les détenteurs des billets. Le vote a eu lieu le 25 avril 2008 et les détenteurs des billets ont approuvé le plan de restructuration sous réserve de rectifications par la Cour.

La mise en œuvre de la restructuration prévue est assujettie à un certain nombre de conditions, y compris l'élaboration de documents juridiques précis, l'exécution de contrôles préalables, l'obtention d'autorisations internes auprès des banques fournisseurs d'actifs et des banques participantes, l'obtention des autorisations requises auprès des détenteurs de PCAC et la sanction finale par la Cour. Aux fins de la restructuration, il est nécessaire ou souhaitable d'obtenir divers autres consentements et autorisations, y compris certaines autorisations des organismes gouvernementaux et de réglementation.

La juste valeur du PCAC a été déterminée en fonction des estimations de la direction qui s'est fondée sur les renseignements dont elle disposait et sur ce qui, selon elle, constituerait l'hypothèse utilisée par les participants au marché pour établir le prix de ce PCAC à la date du bilan. Au moment d'examiner la juste valeur de ce placement, la Société a passé en revue l'information fournie par le comité de restructuration pancanadien et par DBRS, notamment les cotes de crédit actuelles, la composition et les estimations de la valeur des actifs sous-jacents, l'estimation du degré d'endettement des fiducies, l'état d'avancement des mesures de restructuration et la conjoncture générale. Pour estimer la juste valeur, la Société a utilisé une méthode d'évaluation fondée sur la forte probabilité d'une restructuration fructueuse de ce placement.

Compte tenu de cette évaluation des justes valeurs, la Société a inscrit dans l'état de la perte une charge de dépréciation de 450 000 \$ pour le trimestre terminé le 31 mars 2008, qui s'ajoute à celle de 1 800 000 \$ inscrite pour le semestre terminé le 31 décembre 2007, ce qui donne une charge de dépréciation totale de 2 250 000 \$ depuis l'acquisition, soit 25 % du coût initial.

Les justes valeurs estimatives susmentionnées pourraient ne pas être révélatrices de la valeur de réalisation nette finale ni de la juste valeur future. Bien que la direction soit d'avis que sa technique d'évaluation est appropriée compte tenu des circonstances, des changements dans les hypothèses importantes, notamment celles utilisées pour l'évaluation de la probabilité de réalisation des scénarios, pour l'évaluation des rendements, ainsi que pour l'évaluation des risques de crédit et d'illiquidité pourraient avoir une incidence considérable sur la valeur attribuée au PCAC au cours des prochains trimestres.

La Société a consenti une hypothèque de premier rang sur le PCAC afin d'obtenir une facilité de crédit bancaire (note 6).

ProSep Inc.

(auparavant TORR Canada Inc.)

Notes complémentaires aux états financiers consolidés (non vérifiées)**Pour les trimestres terminés les 31 mars 2008 et 2007****5. Crédoiteurs et charges à payer**

	31 mars	31 décembre
	2008	2007
	\$	\$
Créditeurs	2,366,048	1,873,812
Provision pour garantie	2,790,740	2,740,714
Charges à payer	11,696,263	11,150,706
	16,853,051	15,765,232

6. Facilité de crédit bancaire

Le 25 mars 2008, la Société a renouvelé son entente avec la Banque Nationale du Canada et converti la facilité de crédit à vue en prêt à terme portant une nouvelle date d'échéance, soit le 30 avril 2009. Le montant de ce prêt à terme de 7 200 000 \$ est inclus dans la dette à long terme au 31 mars 2008 (montant inscrit au titre d'une facilité de crédit bancaire au 31 décembre 2007) et est garanti par le placement à long terme dans le PCAC, note 4.

La Société détient une facilité de crédit bancaire auprès de DnB NOR qui consiste en une facilité de découvert de premier rang de 30 000 000 NOK (soit 6 063 056 \$ au 31 mars 2008) et une facilité de garantie de 15 000 000 NOK (soit 3 031 528 \$ au 31 mars 2008) qui servira à offrir des garanties aux clients pour les avances reçues en vertu des contrats de vente. La facilité de crédit bancaire est de 5 316 129 \$ au 31 mars 2008 (3 402 541 \$ au 31 décembre 2007). Le taux d'intérêt est le taux interbancaire norvégien (NIBOR) à 3 mois, plus 1,5 % par année.

Le montant des lettres de garantie en cours s'établit à 2 568 970 \$ au 31 mars 2008 (0 \$ au 31 décembre 2007). Il n'y a pas de lettre de facilité de crédit en cours au 31 mars 2008 (0 \$ au 31 décembre 2007).

7. Obligation au titre des prestations constituées

Pour le trimestre terminé le 31 mars 2008, un montant de 9 216 \$ a été inscrit à l'état de la perte pour tenir compte de la hausse de notre obligation au titre des prestations constituées (0 \$ pour le trimestre terminé le 31 mars 2007).

8. Rémunération à base d'actions*Régime d'options d'achat d'actions*

La Société attribue des options d'achat d'actions à ses administrateurs, à ses dirigeants et à ses employés ainsi qu'à d'autres parties qui lui fournissent des services. Ces attributions sont effectuées conformément à la réglementation établie par la Bourse de Toronto à l'approbation de laquelle elles sont soumises. Le nombre total d'actions ordinaires pouvant être émises dans le cadre de ce régime est limité à 10 % des actions émises. Les options peuvent être exercées à un prix équivalant au cours du marché à la date de l'attribution. De plus, les options viennent à échéance cinq ans après la date d'attribution.

Les options peuvent être attribuées aux administrateurs, aux dirigeants, aux consultants et aux employés. Les droits des options sont acquis sur une période de trois ans de la façon suivante : 25 % des droits sont acquis au moment de l'attribution, 25 % après 12 mois, 25 % après 24 mois et 25 % après 36 mois. La juste valeur des options est amortie sur la période d'acquisition des droits.

Le tableau suivant présente les variations du nombre d'options :

	Trimestre terminé le	
	Monday, March 31, 2008	
	Nombre d'options	Prix d'exercice moyen pondéré
		\$
Solde au début de la période	3,745,250	0,89
Échues	(854,250)	1,05
Annulées	(128,500)	0,89
Solde à la fin de la période	2,762,500	0,84

ProSep Inc.

(auparavant TORR Canada Inc.)

Notes complémentaires aux états financiers consolidés (non vérifiées)**Pour les trimestres terminés les 31 mars 2008 et 2007****8. Rémunération à base d'actions (suite)**

Le tableau suivant présente des données supplémentaires sur le régime d'options d'achat d'actions de la Société au 31 mars 2008 :

Fourchette de prix d'exercice	Nombre d'options	Durée de vie résiduelle moyenne pondérée (années)	Nombre d'options pouvant être exercées
0,31 \$ - 0,50 \$	809,000	3,90	269,750
0,57 \$ - 1,00 \$	1,336,250	2,77	910,000
1,16 \$ - 1,45 \$	607,250	2,20	473,000
1.85 \$	10,000	3,11	5,000
	2,762,500		1,657,750

Pour la période, le montant amorti et inscrit dans le surplus d'apport en tant que charges liées aux options attribuées aux employés et aux membres du conseil d'administration se chiffre à 127 530 \$ (175 043 \$ au 31 mars 2007).

Bons de souscription

Le nombre de bons de souscription n'a pas changé pour le trimestre terminé le 31 mars 2008. Le nombre de bons de souscription pouvant être exercé est 25 599 027.

Régime d'unités d'actions subalternes

Au cours de l'exercice 2007, la Société a attribué 455 000 unités d'actions subalternes ayant une valeur de 0,31 \$ par action, pour un total de 141 050 \$. Les unités d'actions subalternes dont les droits ont été acquis arriveront à échéance le 31 décembre de l'exercice suivant l'exercice au cours duquel elles ont été attribuées. La juste valeur des unités d'actions subalternes est amortie sur la période d'acquisition des droits liés aux unités d'actions subalternes.

La charge inscrite dans les états consolidés de la perte et créditée dans les états consolidés du surplus d'apport est de 8 467 \$ pour le trimestre terminé le 31 mars 2008 (0 \$ pour le trimestre terminé le 31 mars 2007).

9. Perte de base et diluée par action

La perte de base par action a été calculée en utilisant le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période : 62 556 566 actions pour le trimestre terminé le 31 mars 2008 et 46 698 710 actions pour le trimestre terminé le 31 mars 2007.

En raison des pertes subies pour le trimestre terminé le 31 mars 2008, il y a 25 599 027 bons de souscription, 2 762 500 options et 455 000 unités d'actions subalternes à effet de dilution qui n'ont pas été pris en compte dans le calcul de la perte diluée par action, car leur incidence aurait été antidilutive (pour le trimestre terminé le 31 mars 2007, il y a 23 174 785 bons de souscription et 3 193 500 options qui n'ont pas été pris en compte dans le calcul pour la même raison).

10. Coût des marchandises vendues

	Trimestre terminé le	
	2008	2007
	\$	\$
Produits et services vendus	5,997,421	15,433,229
Provision pour garantie	38,728	1,385,008
Rémunération et frais généraux	428,338	179,697
	6,464,487	16,997,934

ProSep Inc.

(auparavant TORR Canada Inc.)

Notes complémentaires aux états financiers consolidés (non vérifiées)**Pour les trimestres terminés les 31 mars 2008 et 2007****11. Autres données complémentaires**

	Trimestre terminé le	
	2008	2007
Charges financières (Produits financiers), montant net	\$	\$
Intérêts sur les titres d'emprunt à long terme convertibles et charge de désactualisation	74,406	121,142
Intérêts sur les autres titres d'emprunt à long terme	361,179	-
Frais d'intérêts	139,211	-
Variation de la juste valeur des instruments financiers dérivés	239,998	(25,850)
Change*	1,213,880	(88,504)
Intérêts créditeurs	(69,804)	(188,030)
Charge de désactualisation des bons de souscription des titres d'emprunt convertibles	-	63,227
	1,958,870	(118,015)

* Le change comprend une variation de 1 151 334 \$ de la valeur de la dette libellée en monnaie étrangère.

Amortissement

Biens et équipement	194,181	90,166
Actifs incorporels	169,676	27,187
	363,857	117,353

12. Données complémentaires sur les flux de trésorerie

	31 mars	31 décembre
	2008	2007
Trésorerie et équivalents de trésorerie	\$	\$
Encaisse	7,483,264	8,603,128
Placements à court terme	-	59,506
	7,483,264	8,662,634

Les placements à court terme au 31 décembre 2007 consistent en des titres du marché monétaire.

	31 mars	31 décembre
	2008	2007
Intérêts payés	442,221	-

13. Instruments financiers

La Société a effectué les classements suivants :

	31 mars	31 décembre
	2008	2007
Actifs financiers		
Détenus à des fins de négociation :		
Trésorerie et équivalents de trésorerie	7,720,541	8,662,634
Instruments financiers dérivés	-	12,450
Placement à long terme	6,750,000	7,200,000
Prêts et créances :		
Comptes débiteurs	13,822,823	11,299,053
	28,293,364	27,174,137

ProSep Inc.

(auparavant TORR Canada Inc.)

Notes complémentaires aux états financiers consolidés (non vérifiées)**Pour les trimestres terminés les 31 mars 2008 et 2007****13. Instruments financiers (suite)**

	31 mars 2008	31 décembre 2007
Passifs financiers		
Autres passifs financiers :		
Comptes créditeurs et charges à payer	16,853,051	15,765,232
Facilité de crédit bancaire	5,316,129	10,602,541
Dette à long terme, y compris tranche échéant à moins d'un an	21,013,973	12,838,605
Intérêts à payer	651,493	651,493
Détenu à des fins de négociation :		
Instrument financier dérivé	227,548	-
	44,062,194	39,857,871

Juste valeur

La valeur comptable de la trésorerie et des équivalents de trésorerie, des liquidités soumises à des restrictions, des débiteurs ainsi que des créditeurs et des charges à payer correspond approximativement à leur juste valeur en raison des périodes d'échéance relativement courtes de ces instruments.

La juste valeur du placement à long terme a été estimée par la direction (note 4).

La valeur comptable de la dette à long terme correspond approximativement à sa juste valeur, étant donné que les modalités sont semblables à celles que la Société aurait obtenues au 31 décembre 2007.

La valeur comptable des titres d'emprunt convertibles correspond approximativement à leur juste valeur puisque les taux d'intérêt au 31 décembre 2007 n'ont pas varié de manière notable depuis que ces titres ont été émis. La valeur comptable des titres d'emprunt convertibles est augmentée à leur valeur nominale sur leur durée, de telle manière que la valeur intégrale des titres d'emprunt convertibles sera comptabilisée lorsqu'ils deviendront dus et exigibles.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque que la Société n'ait pas suffisamment de fonds pour respecter ses engagements, comme le règlement de sa dette financière et de ses obligations locatives ainsi que le paiement de ses fournisseurs. La Société gère son risque de liquidité en assurant un suivi constant des prévisions et des flux de trésorerie de toutes ses divisions et en prenant les mesures nécessaires afin de disposer d'assez de liquidité pour mener à bien ses activités et atteindre ses objectifs de croissance.

Risque de crédit

Les instruments financiers qui pourraient exposer la Société à une concentration du risque de crédit sont principalement la trésorerie et les équivalents de trésorerie ainsi que les créances clients. La trésorerie et les équivalents de trésorerie de la Société sont placés auprès d'institutions financières de grande qualité. Dans le cadre de son processus de gestion de la trésorerie, la Société évalue périodiquement la solvabilité relative de ces institutions.

La Société fait crédit à ses clients dans le cours normal de ses activités. Puisque la Société a réalisé une part importante de ses ventes auprès d'un nombre restreint de clients, elle est exposée à une concentration du risque de crédit. Les sommes à recevoir de trois clients représentent 72 % des créances clients au 31 mars 2008 (comparativement à trois clients représentant 75 % des créances clients au 31 décembre 2007). En outre, trois clients représentent 69 % des débiteurs non facturés au 31 mars 2008 (comparativement à quatre clients représentant 99 % des débiteurs non facturés au 31 décembre 2007). Tous les clients sont évalués en fonction de leurs antécédents de paiement, de leur capacité financière et du contexte économique dans lequel ils exercent leurs activités. Deux clients qui représentent 60 % des comptes débiteurs sont situés aux États-Unis et trois clients qui comptent pour 69 % des débiteurs non facturés sont aussi situés aux États-Unis. Bien que ce ne soit pas une garantie de paiement, le processus de recouvrement est beaucoup plus simple dans ce pays que dans certains autres.

Risque de change

La Société conserve des trésoreries et des équivalents de trésorerie, des débiteurs, des créditeurs et charges à payer et des titres d'emprunt à long terme libellés en monnaies étrangères, ce qui l'expose à un risque de change en lien avec ces fonds. Les soldes en monnaies étrangères s'établissent comme suit :

	31 mars 2008			
	NOK	USD	MYR	GBP
Trésorerie et équivalents de trésorerie	1,486,663	1,469,404	339,367	-
Liquidités soumises à des restrictions	5,218,038	-	-	-
Débiteurs	6,202,932	11,183,152	267,400	87,528
Créditeurs et charges à payer	12,473,440	8,361,310	2,127,672	-
Facilité de crédit bancaire	20,817,940	1,078,737	-	-
Dette à long terme	45,000,000	95,811	-	-

ProSep Inc.

(auparavant TORR Canada Inc.)

Notes complémentaires aux états financiers consolidés (non vérifiées)**Pour les trimestres terminés les 31 mars 2008 et 2007****13. Instruments financiers (suite)**

	31 décembre 2007			
	NOK	USD	MYR	GBP
Trésorerie et équivalents de trésorerie	3,615,646	1,686,877	232,764	-
Liquidités soumises à des restrictions	5,807,846	-	-	-
Débiteurs	3,391,667	9,591,720	392,531	53,372
Créditeurs et charges à payer	17,029,212	7,478,308	372,210	-
Facilité de crédit bancaire	18,716,018	-	-	-
Dette à long terme	45,000,000	99,501	-	-

Risque de change et instruments financiers dérivés

La Société exerce ses activités et exporte ses produits dans plusieurs pays. Une part importante des produits et des dépenses de la Société sont générés et engagés en monnaies étrangères, ce qui l'expose aux risques découlant des fluctuations des taux de change. Afin d'atténuer ces risques, la Société a recours à des instruments dérivés, tels que des contrats de change à terme. La Société ne détient ni n'émet aucun instrument financier dérivé à des fins commerciales ou spéculatives. Les instruments financiers dérivés sont soumis aux modalités normales du crédit, aux contrôles financiers et aux procédures de gestion financière et de surveillance des risques. La Société n'a pas désigné ses dérivés comme des instruments de couverture et, par conséquent, elle les comptabilise à leur juste valeur dans les bilans consolidés et inclut les gains ou pertes correspondants dans les états consolidés de la perte.

La Société conclut périodiquement des instruments financiers auprès d'importantes institutions financières afin de gérer le risque de change lié aux flux de trésorerie futurs. La Société ne conclut pas de dérivés à des fins de spéculation. La Société n'a pas désigné ses dérivés comme des instruments de couverture et, par conséquent, elle les comptabilise à leur juste valeur dans les bilans consolidés et inclut les gains ou pertes correspondants dans la perte de change des états consolidés de la perte.

Au 31 mars 2008 et au 31 décembre 2007, la Société avait conclu les contrats de change à terme suivants :

Le 29 novembre 2007, pour un montant contractuel de 3 240 000 euros à un taux de change initial de 1,4762 \$ US/euro (4 782 888 \$ US), au moyen duquel la Société s'est engagée à vendre cette monnaie. Au cours du trimestre, la date d'échéance de ce contrat de change à terme a été reportée au 28 mai 2008 à un taux de 1,5079 \$ US/euro (4 885 596 \$ US). La juste valeur de ce contrat de change à terme s'élève à (227 548) \$ au 31 mars 2008, et la variation de la juste valeur a été comptabilisée dans les états de la perte et de la perte étendue. La juste valeur a été obtenue de l'institution financière auprès de laquelle le contrat de change à terme a été acheté.

Le 11 octobre 2006, pour un montant contractuel de 2 000 000 \$ US à un taux de change de 1,12 \$ CA/\$ US (2 240 000 \$ CA), au moyen duquel la Société s'est engagée à vendre cette monnaie. Le contrat de change à terme était susceptible d'exercice entre le 13 août 2007 et le 12 septembre 2007. La juste valeur de ce contrat de change à terme se chiffrait à 57 600 \$ au 31 mars 2007.

Risque de taux d'intérêt

La Société est exposée à des fluctuations de taux d'intérêt sur une portion de sa dette à long terme. La direction ne croit pas que les fluctuations de taux d'intérêt auront une incidence importante sur ses résultats car 44 % de la dette à long terme de la Société comporte un taux d'intérêt variable et est détenu auprès d'une institution financière canadienne. Ce taux d'intérêt est actuellement avantageux comparativement à l'autre taux d'intérêt sur la dette à long terme. Le reste de la dette à long terme à taux variable est détenu auprès de DnB NOR en Norvège et la Société croit que le taux d'intérêt demeurera comparable à ce qui est payé au Canada. La direction n'a pas produit d'analyse de sensibilité sur l'incidence des fluctuations sur la perte nette et la perte étendue.

Risque de marché

Le risque de marché est le risque que la variation de la valeur de marché attribuable à l'évolution des taux d'intérêt, aux fluctuations du cours du change ou aux variations des prix sur les marchés affecte la rentabilité de la Société et la valeur de ses instruments financiers. Ces points ont été abordés plus haut.

La Société est tributaire de la promulgation et de la mise en application de lois et de normes gouvernementales qui ont des répercussions sur le secteur du pétrole et du gaz naturel. Des délais dans la mise en place de nouvelles lois ou un relâchement des mesures gouvernementales entourant l'application des lois existantes peuvent entraîner une baisse de la demande pour nos produits et services. Notre réussite dépend de l'accueil que le marché réserve à nos technologies et produits existants ainsi que de notre capacité à concevoir de nouveaux produits pour répondre aux besoins changeants du secteur. De plus, il y a plusieurs autres sociétés s'occupant de traitement de l'eau, du pétrole et de gaz, et toute amélioration leur permettant de mieux servir les clients ou d'offrir des produits et services plus efficacement pourrait affecter nos activités et résultats d'exploitation.

ProSep Inc.

(auparavant TORR Canada Inc.)

Notes complémentaires aux états financiers consolidés (non vérifiées)

Pour les trimestres terminés les 31 mars 2008 et 2007

14. Gestion de capital

L'exploitaion de la Société ne repose pas intensivement sur son capital mais sur son fonds de roulement. Au cours des dernières années, elle a accumulé un important déficit. L'objectif de la Société est d'avoir un fonds de roulement positif provenant de ses activités d'exploitation dès que possible et de maintenir un fonds de roulement suffisant pour soutenir sa croissance.

Pour le trimestre terminé le 31 mars 2008, la Société n'a manqué à aucune de ses obligations relatives à la dette à long terme, ni à ses autres obligations financières.

15. Information sectorielle

Secteur d'exploitation

La Société examine périodiquement ses activités et elle a établi que celles-ci s'inscrivent dans un seul secteur d'exploitation isolable. La Société conçoit, met au point, fabrique et commercialise des solutions de traitement du pétrole, du gaz et de l'eau de production pour l'industrie pétrolière et gazière en amont. Depuis le 1^{er} janvier 2008, disposant d'un nouveau budget pour le groupe et pour la gestion, la Société analyse les résultats par divisions, comme suit :

Données géographiques

	Trimestre terminé le	
	31 mars	
	2008	2007
	\$	\$
Ventes à des clients établis dans les pays suivants :		
Argentine	4,680,930	
États-Unis	1,736,330	
Norvège	868,868	
Algérie	812,456	
Colombie	330,688	
Corée du Sud	92,888	16,281,624
Royaume -Uni	-	110,368
Autres pays	594,883	22,704
	9,117,043	16,414,696

Clients importants

Un client comptait pour 51 % des ventes de la Société pour le trimestre terminé le 31 mars 2008 (comparativement à un client pour 99 % du chiffre d'affaires de la Société pour le trimestre terminé le 31 mars 2007).

ProSep Inc.

(auparavant TORR Canada Inc.)

Notes complémentaires aux états financiers consolidés (non vérifiées)

Pour les trimestres terminés les 31 mars 2008 et 2007

15. Information sectorielle (suite)**Produits et charges par divisions****Pour le trimestre terminé le 31 mars 2008**

	ProSep Technologies	ProPure et Moyen-Orient	Pure Group Asia Pacific	Développement de produits	Siège social	Consolidation et ajustements	Activités consolidées
Produits	7,767,263	1,140,735	819,264	80,192		(690,411)	9,117,043
Coût des marchandises vendues	5,882,818	454,001	782,199	35,880		(690,411)	6,464,487
Charges d'exploitation	682,959	1,070,898	180,637	322,575	836,548		3,093,617
RAIIA*	1,201,486	(384,164)	(143,572)	(278,263)	(836,548)		(441,061)
Perte nette et perte étendue	829,825	(467,114)	(148,096)	(278,263)	(1,820,691)	(1,453,475)	(3,337,814)

Pour le trimestre terminé le 31 mars 2007

	TORR Canada Inc.
Produits	16,414,696
Coût des marchandises vendues	16,997,934
Charges d'exploitation	1,280,510
RAIIA*	(1,863,748)
Perte nette et perte étendue	(1,863,086)

* Le résultat avant intérêts, impôts et amortissements (RAIIA) n'est pas une mesure des PCGR et la Société le définit comme le bénéfice ou la perte découlant de l'exploitation, exclusion faite des amortissements, des charges financières et des impôts sur le bénéfice.

Provenance des produits**Pour le trimestre terminé le 31 mars 2008**

	ProSep Technologies	ProPure et Moyen-Orient	Pure Group Asia Pacific	Développement de produits	Siège social	Consolidation et ajustements	Activités consolidées
États-Unis	7,767,263						7,767,263
Norvège		992,775		80,192			1,072,967
Canada		147,960					147,960
Malaisie			819,264			(690,411)	128,853
	7,767,263	1,140,735	819,264	80,192	-	(690,411)	9,117,043

Pour le trimestre terminé le 31 mars 2007, les produits provenant du Canada totalisaient 16 414 696 \$.

Biens et équipement**Au 31 mars 2008**

Biens et équipement	460,608	1,324,188	37,927	-	129,235	-	1,951,958
---------------------	---------	-----------	--------	---	---------	---	-----------

Au 31 décembre 2007

Biens et équipement	479,680	1,422,380	42,573	-	149,038	-	2,093,671
---------------------	---------	-----------	--------	---	---------	---	-----------

Actifs incorporels

La Société revoit actuellement la répartition de ses actifs incorporels par divisions.

ProSep Inc.

(auparavant TORR Canada Inc.)

Notes complémentaires aux états financiers consolidés (non vérifiées)

Pour les trimestres terminés les 31 mars 2008 et 2007

16. Données comparatives

Les données comparatives des états financiers consolidés au 31 décembre 2007 et pour le trimestre terminé le 31 mars 2007 ont été reclassées afin qu'elles soient conformes au mode de présentation du trimestre terminé le 31 mars 2008.

17. Événements postérieurs

Le 24 avril 2008, la Société a conclu un placement privé de 5 090 000 \$. L'Industrielle Alliance Valeurs mobilières Inc. et Partenaires Versant Inc. ont agi à titre de placeurs dans le cadre de l'opération. Le placement privé consiste en parts qui sont chacune constituées de débentures subordonnées non garanties convertibles de 1 000 \$ à 13 % arrivant à échéance le 30 avril 2013 et de 200 bons de souscription d'actions ordinaires à un prix d'exercice de 0,30 \$ par action. Le produit net du placement servira de fonds de roulement pour le financement de la croissance, l'émission de cautionnements de bonne exécution et de garantie ainsi que la hausse des marges de crédit des filiales en exploitation.

Dans le cadre du placement privé, la Société a accepté de réduire le prix d'exercice de 2 424 242 bons de souscription d'actions émis le 26 octobre 2007 à Fondation, le Fonds de développement de la Confédération des syndicats nationaux pour la coopération et l'emploi, le faisant passer de 1,65 \$ à 0,55 \$ par action ordinaire. La date d'échéance des bons de souscription d'actions demeure la même, soit le 26 octobre 2012. La réduction du prix d'exercice des bons de souscription d'actions de Fondation entrera en vigueur le 8 mai 2008, sous réserve de l'approbation de la Bourse de Toronto.

Les débentures, bons de souscription et actions ordinaires émis par suite de la conversion des débentures ou de l'exercice des bons de souscription sont assujettis à une période de détention prenant fin quatre mois et un jour après la date de clôture. Le taux d'intérêt de 13 % par année pour la débenture est payable en versements semestriels égaux le 30 avril et le 31 octobre, à compter du 31 octobre 2008. Sous réserve de certaines conditions, les intérêts sont payables en espèces ou en actions ordinaires, au choix de ProSep Inc.

Les placeurs recevront une rémunération en espèces égale à 6 % du produit brut du placement, de même qu'un bon de souscription de courtier. Ce bon, dont la valeur est établie en divisant 6 % du montant total de l'offre par le prix d'exercice convenu des bons de souscription de courtier, peut être exercé dans un délai de 60 mois, à 0,30 \$ par action.

L'opération financière sera comptabilisée à titre d'émission d'un instrument financier composé comprenant une composante de passif et une composante de capitaux propres.

Le 29 avril 2008, dans le cadre de l'assemblée annuelle, le conseil d'administration de TORR Canada Inc. a adopté une résolution visant à changer le nom de la Société. Le nouveau nom est ProSep Inc.